

A 14h30, après avoir effectué l'accueil et l'émargement des différents présidents de clubs ou de leurs représentants, sont absents ou excusés : Arbois, Montaigu, Montmorot, Lamoura, Passenans, PCHS et Sellières.
Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Mot de bienvenue du Président du Comité, Jean-Marie MARAUX

Le Comité Directeur Départemental de Pétanque et son Président sont très heureux de vous recevoir et vous remercie d'être venus si nombreux participer à l'Assemblée Générale 2006.

Je salue tout particulièrement la présence des invités :

- Monsieur Jaques PELISSARD, Député-Maire de la Ville de LONS LE SAUNIER
- Madame Chantal TORCK, Conseillère générale du Jura représentant le Conseil Général
- Monsieur Jean6Pierre HUSSON, représentant la direction départementale de la Jeunesse et des Sports
- Monsieur David Demelay, Vice-Président délégué de la Ligue de Franche-Comté
- Monsieur Michel LAME, Président de la Fédération départementale des Médaillés Sportifs
- Marie-Pierre MARTIN, Gérald MARTEL et Julien COMBELLES pour le journal Le Progrès

Je vous présente plusieurs excuses :

Monsieur Gérard BAILLY, Sénateur et Président du Conseil Général du Jura,

Monsieur Jean RAQUIN, Conseiller Général du Jura,

Monsieur Philippe ROUX, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports

Monsieur Fabrice VEYSSERE-REDON, Directeur départemental du Progrès

Monsieur Claude AZEMA, Président FFPJP et CDOS du Jura

Monsieur Denis LHOMME, Président de la Ligue de Franche-Comté et du Comité de Haute-Saône

Monsieur Joseph ILLANA, Président du Comité du Territoire de Belfort,

Monsieur Patrick CHALENCON de Rhône-Alpes Pétanque

Bienvenue à vous toutes et tous, les présidents et dirigeants de nos clubs ainsi qu'aux joueurs et joueuses dont les champions et championnes 2006. Je souhaite un prompt rétablissement aux dirigeants et licenciés malades, hospitalisés ou en convalescence, je pense notamment à nos deux amis qui ont tenu à être présent aujourd'hui les deux Christian MONNOYEUR et SALVI ;

- Au cours de l'année 2006, la Pétanque jurassienne a été endeuillée par de nombreux décès de dirigeants et des licenciés.

Pour eux, pour tous nos proches, qui nous ont quittés, je vous invite à observer un instant de recueillement.

Moment fort pour nous tous, dirigeants du Comité et des Clubs mais également partenaires et licenciés, le Congrès départemental doit rendre compte du fonctionnement de notre Comité mais aussi doit permettre un échange constructif entre nous afin d'améliorer nos actions et d'en développer éventuellement d'autres pour rendre encore plus attrayante notre discipline sportive.

Une pause aura lieu après la présentation des bilans administratifs de l'année 2006.

Pour la prise de paroles, vous serez invité à demander le micro HF afin que vos propos soient entendus de tous.

Pour les questions diverses, je n'ai reçu aucun courrier mais respectueux des dirigeants et licenciés de notre département, je répondrai à vos éventuelles questions.

Je vous propose maintenant de délibérer en suivant l'ordre du jour qui a été préparé par l'ensemble du Comité Directeur.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

L'assemblée générale 2006 sera pour votre Président, je l'espère, beaucoup moins agitée que celle de l'an dernier où notre Comité départemental a été manipulé par un dirigeant sans scrupule et irresponsable. Aujourd'hui, je vous assure que nous allons pouvoir vous présenter un rapport financier réalisé par un trésorier général compétent qui nous a fait le plaisir de revenir afin de permettre de remettre l'ordre dans nos finances départementales. Aujourd'hui, je suis serein et je voudrais remercier l'ensemble des dirigeants du Comité et des clubs qui m'ont apporté un soutien sans faille dans un moment difficile où l'on se pose tant de questions. La page de cet incident est pratiquement terminée et je puis vous dire combien le soulagement est grand d'avoir pu surmonter cette étape sans trop de dommage pour les finances de notre Comité. Je vous développerai le suivi de cette affaire au moment du bilan financier et je passe bien volontiers aux sujets de satisfaction qui ont été nombreux en 2006 tant sur le plan sportif que sur les actions entreprises par le Comité Directeur.

Le nombre de nos licenciés jurassiens est stable dans les différentes catégories et nous avons encore une certaine marge de progression. Notons avec satisfaction que les féminines sont en constante progression mais par contre élément négatif, le nombre de nos jeunes diminue de manière inquiétante et dans ce domaine, la structure de base à savoir le club doit impérativement assurer cette formation.

La saison sportive 2006 des jurassiens et jurassiennes a été bien meilleure que les années précédentes avec des jeunes qui montent et qui obtiennent d'excellents résultats sur les compétitions de niveau régional et même national. Ces jeunes sont l'avenir de notre discipline et concrétisent l'excellent travail fait à la base par les clubs formateurs.

A l'avenir, il reste à nos futurs champions et championnes à enregistrer des performances significatives sur les championnats de France, compétitions où nous sommes encore bien discrets.

Concernant la Coupe de France des clubs 2006/2007, je souhaite pleine réussite au seul rescapé, la Pétanque Salinoise et à son Président Jean-Yves Gagliardi qui participera au 1/8^e de finale de zone en janvier.

Côté organisation de manifestations, j'adresse les félicitations du Comité aux clubs qui ont mis en place un national, des grands prix et des concours régionaux avec la participation de joueurs et joueuses de bon niveau régional et national, sans oublier ceux qui ont organisé nos championnats du Jura ou de Ligue, des championnats qui se déroulent dans d'excellentes conditions matérielles et administratives.

De plus pour cette fin d'année, comme vous l'avez lu, la Ville de Lons le Saunier accueillera les phases finales du championnat d'Europe des clubs les 16 et 17 décembre à Juraparc. Avec un comité d'organisation composé de dirigeants de l'ABJ Lons et du Comité départemental, cette importante compétition permettra de recevoir d'excellents joueurs de dimension mondiale tels que Quintais, Suchaud, Lacroix, Lakal, Loy, Weibel, Sirot, etc , les 4 clubs en lice pour les 1/2 finales, sont le Duc de Nice, Star Masters de Barbizon, le club belge de Joli Bois et les Slovènes du Partizan de Dolsko.

Je remercie l'équipe du Progrès, son directeur M. Veysere-Redon et ses collaborateurs, qui nous apporte une bonne couverture tout au long de l'année et le partenariat avec le Grand Prix du Progrès départemental et régional. Un moment menacé en 2007 par le retrait de la maison Obut, les dirigeants du Progrès ont tenu à apporter leur soutien à la Pétanque et renouvelle leur partenariat pour 2007, la finale régionale étant prévue à Bron dans le Rhône.

La rubrique « Plein fer » et La revue Rhône-Alpes Pétanque sont également une source de communication intéressante pour les joueurs et les dirigeants. La mise à jour pratiquement journalière du site internet de notre Comité apporte également un grand nombre d'informations sportives et administratives au service de tous, un grand merci à Philippe Jarcellat pour ce travail important, notre Comité a un des sites les plus complets avec des informations très récentes à disposition de tous. Le nombre de visiteurs est en pleine évolution et notre Pétanque jurassienne devient accessible à tous et à toutes.

Notre trésorerie 2006 nous a permis de dégager un excédent de près de 5 000 euros, ce qui nous permettra de vous présenter un budget 2007 en augmentation notamment au niveau des remboursements de frais pour les championnats de France.

Notre Comité directeur arrive à la moitié de son mandat déjà et les grandes lignes dressées en 2004 se concrétisent notamment le projet de construction du boulodrome régional à Mont Sous Vaudrey.

Sur ce dossier primordial pour le développement de notre discipline, je vous ferai un point complet tout à l'heure mais je peux vous assurer que tout se déroule normalement et surtout nous pouvons compter sur le soutien des principaux partenaires, l'Etat (Jeunesse et Sports), la Région, le département, la Communauté de Communes et la Commune de Mont Sous Vaudrey. Je vous en ai indiqué que j'en faisais la priorité de mon mandat et j'y apporte une

attention toute particulière avec l'ensemble des dirigeants du groupe de travail. Il n'est pas utopique de prévoir que l'année 2007 du montage du dossier de financement et que 2008 sera l'année de la réalisation du projet.

Les autres objectifs du Comité directeur ont déjà été lancés et doivent être finalisés, tels que :

- Mise en place d'Ecoles de Pétanque au sein des Clubs avec la formation d'éducateurs. Dans ce domaine, nous avons été timides, il est vrai, la commission des jeunes se penchera sur cette initiative mais de toute façon, il faut qu'à la base, au niveau du club, les dirigeants soient conscients de la nécessité de cette formation des jeunes qui permettra de fidéliser les jeunes qui seront ensuite des pratiquants et des dirigeants de nos clubs.
- Poursuivre nos contrats d'objectifs avec nos partenaires institutionnels (Région, Département et Ministère des Sports). J'en profite pour remercier toutes ces instances de leur soutien sans faille à notre sport Pétanque.
- Promouvoir l'élite jurassienne de notre discipline en favorisant des déplacements sur des compétitions nationales ou internationales.
- L'organisation éventuelle d'un prochain championnat d'Europe dès que la réalisation du boulodrome régional sera effective.

Pour terminer je reviens sur un point qui me tient particulièrement à cœur à savoir : l'implication des licenciés au fonctionnement des clubs :

Sur ce point, je voudrais m'adresser plus particulièrement aux licenciés pratiquants et aux dirigeants. Les concours et compétitions ont besoin de joueurs mais sans dirigeant, il n'y aurait pas d'encadrement de la manifestation (table de marque, arbitrage, tenue buvette et restauration). Comme vous le voyez, il faut trouver le juste milieu et se rendre compte que licenciés et dirigeants doivent se respecter mutuellement et s'entraider afin d'assurer le développement de notre Pétanque Jurassienne.

Sur ce point, je félicite l'ensemble des dirigeants et tout particulièrement les licenciés qui sont à la fois des joueurs ou joueuses de bon niveau et des dirigeants de club ou de Comité. Ils doivent servir de modèle à l'ensemble de nos licenciés jeunes et moins jeunes.

Cette implication de tous au niveau du club permettra de répondre favorablement aux projets de notre fédération qui a mis en place des compétitions clubs de plus en plus nombreuses tant en seniors qu'en jeunes. En 2007, nous aurons un championnat départemental par club qui remplacera notre coupe du Jura masculine.

Vous connaissez mon optimisme et je peux vous dire que je suis heureux d'être à la tête d'un comité départemental actif avec des dirigeants compétents tant au niveau du Comité Directeur, des Commissions, qu'au niveau des 31 clubs affiliés. D'autre part, j'apprécie beaucoup l'ambiance de nos compétitions où les participants jouent en toute sympathie et convivialité, des qualités qui malheureusement se perdent quelque peu dans nos comités voisins. Le respect de l'adversaire et des dirigeants est le gage du succès de nos manifestations.

Cependant, il nous reste encore de beaux défis à relever et je compte sur vous et l'ensemble de nos partenaires afin de consolider la place de la Pétanque dans le sport jurassien et franc-comtois.

Excellente saison 2007 à notre Pétanque jurassienne

Et avec un peu d'avance, je présente mes meilleurs vœux pour 2007 à vous toutes et tous, aux différentes personnalités, à tous les clubs et à tous les licenciés.

Merci de votre écoute et de votre attention.

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Le secrétariat est là pour établir les tâches administratives reliant les Clubs au Comité puis à la Fédération, également pour répondre aux sollicitations diverses qui peuvent se présenter. J'espère que cette année je ne me suis pas trop « louper ». Pour être efficace il faut que chacun joue son rôle. Si la majorité des responsables, que vous êtes, est irréprochable, il reste toujours quelques irréductibles.

Les consignes données ne sont pas toujours suivies :

Commande de timbres ou licences sans règlement.

Retour tardif des résultats de concours, des listes des joueurs ; documents difficiles à exploiter et qui parfois nécessitent une recherche complémentaire. J'ai constaté que certains ont, je pense, des scrupules à mentionner les parties non jouées.

Je trouve anormal que je sois obligé de réclamer des éléments ou réponses demandés.

Faut-il être intransigeant ? donc pénaliser les joueurs ou alimenter des comptes-rendus incomplets.

Les concours du Comité :

Fréquentation de 8441 joueurs ou joueuses pour une moyenne de 155,2 par concours : baisse de 8,3 points

Les résultats de l'assiduité indiquent une légère baisse de participation des jurassiens de 76 pour 1204

2443 joueurs et joueuses seniors ont participé aux championnats départementaux soit 4,30% d'augmentation.

Les effectifs :

2339 licenciés soit 4 de moins que l'an dernier, c'est pour ainsi dire le statu quo malgré la disparition d'un club mais il faut souligner que ce maintien est dû aux féminines qui masque la baisse des hommes et des jeunes (Voir le détail sur les tableaux annexes). Il est à signaler un turn-over important car j'ai édité 250 nouvelles licences. Ces nouvelles licences ne sont pas ce que l'on pourrait croire des jeunes recrues car il y en a que 55. Par contre en terme de club Bletterans se détache avec 35 devant l'ABJ 32 et la PB 28.

L'an dernier j'annonçais l'arrêt de la PL cette année je vous informe de celui de la section pétanque de l'ASPTT Lons

Je tiens à remercier les collègues du Comité qui me font confiance et tout particulièrement Paulo qui me libère de toute la partie rédactionnelle et compte rendu de réunion et ne pas oublier Emilie MARAUX qui a « bossé » sur la mise en forme et l'édition des diplômes des champions.

Je vous remercie de votre attention.

Jean Pierre CLEMENT

RECAPITULATION DES EFFECTIFS DU COMITE PAR CATEGORIE

District Lédonien	S. masc		S. fém.		J. masc		J. fém.		C. masc		C. fém.		M. masc.		M. fém.	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
PETANQUE BLETTERANOISE	92	106	24	33	7	8	1	2	2	3	1	0	4	9	1	1
AMICALE PETANQUE CLAIRVAUX	32	27	7	5	2	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
AMICALE BOULE JURASSIENNE	214	245	44	61	8	5	5	4	3	3	3	2	3	5	0	2
ASPTT LONS	24	25	2	2	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0
PETANQUE LEDONIENNE	43	0	9	0	1	0	0	0	12	0	1	0	1	0	0	0
AMICALE BOULE MONTAIGU	62	53	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EVEIL SPORTIF MONTMOROT	28	17	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
JOYEUX PETANQUEURS PONTOIS	38	41	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMICALE BOULE ARINTHOD	48	44	8	6	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
PETANQUE ORGELETAINE	51	48	9	11	1	6	0	0	4	2	0	0	2	1	0	0
PCHS (DOMBLANS)	44	46	12	10	2	1	2	1	2	2	1	1	0	1	0	0
PETANQUE BEAUFORTAISE	28	33	3	2	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

District de la Joux

CARREAU CHAMPAGNOLAIS	79	85	18	22	2	5	0	0	8	5	3	3	5	5	0	0
GOURIBOULE CHATELNEUF	20	21	12	10	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PASSENANS PETANQUE	15	12	12	10	2	2	0	1	2	0	1	0	1	2	0	0
PETANQUE POLINOISE	57	60	14	16	2	3	0	2	1	1	4	3	6	6	2	3
PETANQUE SALINOISE	72	77	18	18	1	1	0	2	3	2	4	2	2	4	7	5
PETANQUE SELLIEROISE	28	24	2	1	1	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
PETANQUE ARBOISIENNE	46	50	4	7	0	0	1	0	0	0	1	2	0	1	0	0
PETANQUE MONT SOUS VAUDREY	57	57	19	18	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0

District de la Chaux	S. masc		S. fém.		J. masc		J. fém.		C. masc		C. fém.		M. masc.		M. fém.	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
PETANQUE DU BAS JURA	232	219	36	28	1	2	1	1	1	2	0	0	1	0	0	0
A.S. JEANRENAUD	57	55	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PETANQUE DAMPIERROISE	38	33	11	11	1	0	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0
DOLE PETANQUE CLUB	59	67	19	22	2	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
AMICALE PETANQUE CHAMPVANS	30	34	2	3	6	8	0	0	7	7	0	0	3	1	0	0

District du Haut Jura

U.S. MOREZ	54	51	8	9	4	3	0	1	7	4	1	2	1	3	3	3
PETANQUE SANCLAUDIENNE	105	110	23	21	6	5	1	0	3	8	0	0	3	1	0	1
PETANQUE BOIS D'AMONT	32	31	9	8	1	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0
PETANQUE MOIRANTINE	54	59	17	19	2	3	2	0	4	7	0	0	1	3	0	0
PETANQUE ROUSSELANDE	24	23	1	4	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
AMICALE BOULE CHASSALIENNE	7	5	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LAMOURA PETANQUE	10	9	5	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

District Lédonien	704	685	121	133	22	27	8	7	24	11	6	3	12	17	1	3
District de la Joux	374	386	99	102	11	14	2	6	15	8	13	10	15	18	9	8
District de la Chaux	416	408	70	67	10	11	2	2	10	10	1	0	4	1	0	0
District du Haut Jura	286	288	65	67	14	13	3	1	16	20	2	2	5	7	3	4
Total général	1780	1767	355	369	57	65	15	16	65	49	22	15	36	43	13	15

Seniors : - 13 soit - 0,73%

Féminines : + 14 soit + 3,94%

Jeunes : - 5 soit - 2,40%

EVOLUTION DES EFFECTIFS GLOBAUX

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Ecart 2005 - 2006
DISTRICT LEDONIEN	857	966	948	878	927	898	886	- 12 soit - 1,33%
DISTRICT DE LA JOUX	438	494	502	557	572	538	552	+ 14 soit + 2,60%
DISTRICT DE LA CHAUX	408	425	419	505	506	513	499	- 14 soit - 2,72%
DISTRICT HAUT JURA	435	452	475	411	413	394	402	+ 8 soit - 2,03%
Comité	2138	2337	2344	2351	2418	2343	2339	- 4 soit - 0,17%

Licences sportives

900 | 860 | 1000 | 1000 | 990 | 1000 | 896 | **- 104 soit -10,4%**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Ecart 2005 - 2006
DISTRICT LEDONIEN								
PETANQUE BLETTERANOISE	105	122	126	113	117	132	162	+30 soit +22,73%
AMICALE PETANQUE CLAIRVAUX	43	56	49	52	46	42	35	-7 soit - 16,67%
ABJ LONS	214	222	248	248	279	280	327	+47 soit +16,79%
ASPTT LONS	38	32	28	28	24	27	28	+1 soit + 3,70%
PETANQUE LEDONIENNE	97	92	74	69	105	67	0	
AMICALE BOULE MONTAIGU	39	60	62	64	61	63	55	- 8 soit - 12,70%
EVEIL SPORTIF MONTMOROT		21	28	33	36	29	18	-11 soit - 37,93%
JOYEUX PETANQUEURS PONTOIS	36	40	39	34	36	39	41	+2 soit + 5,13%
AMICALE BOULE ARINTHOD	59	75	82	67	68	58	52	-6 soit -10,34%
PETANQUE ORGELETAINE	68	77	78	72	73	67	68	+ 1 soit + 1,49%
PCHS (DOMBLANS)	63	70	48	44	57	63	62	- 1 soit + 1,59%
PETANQUE DE BEAUFORT	36	47	41	22	25	31	38	+ 7 soit + 22,58%
AMICALE BOULES MACORNAY	59	52	45					
DISTRICT DE LA JOUX								
CARREAU CHAMPAGNOLAIS	61	84	92	105	111	115	125	+10 soit + 8,70%
GOURIBOULE CHATELNEUF	29	29	25	39	41	34	33	-1 soit -2,94%
PASSENANS PETANQUE CLUB	26	33	32	32	32	33	27	-6 soit - 18,18%
PETANQUE POLINOISE	104	94	99	101	105	86	94	+8 soit + 9,30%
PETANQUE SALINOISE	144	132	121	112	106	107	111	+4 soit + 3,74%
PETANQUE SELLIEROISE	16	23	25	30	35	33	26	-7 soit - 21,21%
PETANQUE ARBOISIENNE	44	48	51	61	51	52	60	+8 soit + 15,38%
PETANQUE MONTVAUDREY		51	57	77	91	78	76	-2 soit - 2,56%
DISTRICT DU HAUT JURA								
U.S MOREZ	88	92	80	82	81	78	76	-2 soit - 2,56%
PETANQUE SAN-CLAUDIENNE	149	160	152	151	158	141	146	+ 5 soit + 3,55%
PETANQUE BOIS D'AMONT	26	32	34	53	53	45	39	-6 soit - 13,33%
PETANQUE MOIRANTINE	51	58	63	51	67	80	91	+11 soit + 13,75%
PETANQUE ROUSSELANDE	48	66	61	54	41	25	29	+ 4 soit + 16%
PETANQUE DE CHASSAL	18	17	29	20	13	10	6	-4 soit - 40%
LAMOURA PETANQUE						15	15	0 soit 0%
DISTRICT DE LA CHAUX								
PETANQUE DU BAS JURA	295	338	350	335	298	272	252	- 20 soit - 7,35%
A.S. JEANRENAUD	69	62	56	53	57	59	58	-1 soit - 1,69 %
PETANQUE DAMPIERROISE	25	27	30	29	45	53	45	-8 soit - 15,09%
DOLE PETANQUE CLUB	20	25	39	52	62	81	91	+10 soit + 12,35%

COMMISSION DES CHAMPIONNATS par Christian MONNOYEUR

En commençant mes propos, j'éprouve une certaine nostalgie et beaucoup de regrets car mes ennuis de santé me contraignent à quitter la présidence de cette commission à laquelle j'ai participé dès 1974.

Rassurez-vous je ne me lancerai pas dans un rappel historique détaillé des deux ans écoulés. Mon rapport se limite à quelques généralités qui se répartiront en deux parties.

I Tout d'abord les championnats 2006

a) La participation

Les quelques variations, que l'on peut constater, sont souvent dues aux lieux plus ou moins centralisés des compétitions. En 2006, on a encore enregistré une progression du Tête à Tête avec plus de 330 participants ; Le championnat de triplettes a dépassé de peu mais pour la première fois les 128 équipes.

Le provençal conserve son intérêt et attire toujours quelques spécialistes que l'on ne voit pas à la pétanque.

Par contre le championnat des entreprises perd régulièrement ses adeptes dans l'attente de la nouvelle formule, qui sera sans doute plus intéressante.

b) Le déroulement

Ces se sont déroulés sans incidents notoires. Les joueurs se sont efforcés de respecter les volontés du Comité (certificat médical et tenue homogène) et les arbitres n'ont pas eu cette année à sévir. On peut même féliciter les joueurs qui ont dû parfois subir des intempéries, qui ont rendu difficile les conditions de jeu.

c) Les résultats

Le bilan met en évidence la domination de l'ABJ qui l'a surtout emporté chez les féminines. Je suis aussi très satisfait de constater que l'on peut parler d'un certain renouvellement. J'avais évoqué l'an dernier les espoirs que l'on pouvait placer sur les jeunes. Certains sont enfin parvenus à l'emporter. Ainsi Christopher MILLET a triomphé au Tête à Tête. Naturellement les championnats de Ligue ne sont pas l'objet de mon étude mais on peut rappeler la victoire de N GONCALVES au Tête à Tête et celle de J MARAUX associé à son papa au doublette ainsi que celle de M SOLETTI et S ANDRE chez les féminines. Le club de Moirans a remporté son premier titre : les vétérans.

Bravo à tous nos champions, même si, comme le soulignera le rapport de la commission sportive, ils n'ont guère brillé aux Frances

II L'Organisation

Les clubs organisateurs se sont montrés à la hauteur des événements et chacun eut à cœur de respecter les exigences du cahier des charges qui est un document essentiel.

Je voudrais toutefois formuler un souhait : voir disparaître une anomalie : que le club de la préfecture organise au moins un championnat important. Il n'est guère compréhensible qu'aucun n'ait lieu à Lons, qui dispose d'une aire de jeux suffisante et dont le club, dominateur dans le domaine des championnats fédéraux, nous avait amplement prouvé au championnat de France féminin que les bénévoles étaient nombreux.

Je ne voudrais pas que vous pensiez que je dresse mon testament mais je tiens à évoquer la charge importante que représentent ces championnats pour le Comité du Jura.

Tous ces championnats sont malheureusement rassemblés sur une durée de deux mois. C'est quasiment obligatoire mais c'est peu. Si cette situation est fatigante pour les joueurs, elle est pénible aussi pour les membres du Comité, qui sont mobilisés presque tous les week-ends et les jours fériés.

Les obligations nouvelles entraînent de plus en plus de contraintes.

Ainsi le contrôle des certificats médicaux à chaque compétition se révèle pesant et mal compris des joueurs. Cette année il n'en sera peut être pas de même puisque la Fédération renouvellera toutes les licences.

L'utilisation de l'informatique simplifie et accélère le déroulement de la compétition mais cela nécessite davantage de présences car un contrôle papier demeure indispensable.

Il semble que nos joueuses préféreraient disputer le doublette et le tripléte sur deux jours. Il faudra donc deux membres de plus au bureau durant le week-end.

J'ai insisté pour souligner ces difficultés parce qu'il nous arrive d'entendre trop souvent des critiques alors qu'il n'est pas toujours aisé pour le Comité de faire face à toutes ces nécessités.

Je renouvelle donc mon abandon de la présidence de cette commission mais je souhaite en demeurer membre pour apporter mon aide dans toute la mesure de mon possible.

Je vous souhaite une bonne année 2007 comme joueurs et comme dirigeants.

Je vous remercie de votre attention.

COMMISSION SPORTIVE : Stéphane DURIF

Coupe :

Les phases finales de la coupe du Jura Féminines et Masculines se sont déroulées, le dimanche 22 octobre à Moirans.

-Quatre équipes Féminines étaient qualifiées afin de disputer les demies et la finale.

A l'issue de cette journée de compétition, le titre fut brillamment remporté par la surprenante équipe du DPC aux dépens de l'équipe de Poligny.

-Du côté Masculin, huit équipes étaient qualifiées avec de belles prestations, et un niveau de jeux agréable pour les yeux.

En finale, l'affrontement de deux équipes de Salins qui nous montrait une fois de plus qu'ils étaient en forme.

Comme dans toutes compétitions, il devait y avoir un gagnant et c'est l'équipe Salins 1 qui l'emportait devant l'équipe de Salins 2.

Je tiens à féliciter tous les joueurs et joueuses qui ont participé à ces rencontres amicales, l'année prochaine la coupe du Jura devrait laisser sa place à un nouveau championnat (style coupe de France), mais j'en parlerai un peu plus tard avec plus de précisions.

Tous nos remerciements à la Pétanque Moirantine pour leur accueil et leur dévouement.

Inter villes :

Les phases finales se sont déroulées à Dole sous la houlette du club du DPC.

Huit équipes qualifiées pour les phases finales avec également un bon niveau de jeux.

A l'issue de cette journée, le lycée agricole de Montmorot s'imposait face à l'équipe des retraités Dolois.

Bol D'OR 2006 :

L'équipe féminine a prit la 11^{ème} place de cette compétition. Malheureusement notre équipe n'a pas gagné la dernière partie de leur poule, ce qui leur aurait valu une place dans le carré.

En ce qui concerne l'équipe masculine, je préfère vous lire le rapport de notre président qui semble t-il est tout à fait explicite du déroulement de la compétition. Merci Jean-Marie.

Le Bol d'Or 2006 masculin s'est bien déroulé avec une 14^o place sur 24. Les joueurs ont mal débuté (2 défaites) puis réalisé une bonne série en soirée. En pleine nuit (1h à 7 h), ils ont peiné, mais se sont repris sur le dimanche. Ils ont réalisé une belle prestation avec les 2 jeunes qui se sont bien relayés au tir (Jérémy le samedi et Julien le dimanche). Patrick a joué sur sa valeur et Nino a joué son jeu sauf une partie des terrains qui étaient très difficiles.

Mais ils ont joué en équipe et Nino a préféré jouer très peu le dimanche puisque l'équipe gagnait et les jeunes étaient bien au tir et point. La jeunesse est un bon atout dans de telles épreuves mais avec de l'encadrement. Noël a été super dans son rôle de coach. L'équipe a fait match nul contre Fazzino 6 à 6, victoire contre Rhône-Alpes (3^o au classement) défaite 7 à 8 face à l'Europe (Loy) (2^o classement) et défaite face à Foyot après avoir mené pendant 25 minutes (1^o au classement). Tout s'est bien déroulé et j'espère que nous aurons notre place en 2007.

Pour les tenues, les joueurs ont bien apprécié et notre équipe a été bien suivie par le public avec nos 2 jeunes.

Pour notre Commission sportive, il me semble que nous avons fait le bon choix.

2007

La sélection pour la participation pour le Bol d'or "édition 2007" a été effectuée, avec en avant première la participation de la commission féminine.

Après de longues discussions, l'équipe Masculine sera composé de :

FAIVRE Mickaël , BOUE Kevin , MARAUX Julien et DURIF Stéphane

Il est à noter que cette année, il s'agit d'une équipe remplaçante.

Divers critères de sélection sont à noter, tel que : Forme actuelle, jeunesse montante, régularité.

3 réunions de travail au cours de l'année afin de pouvoir débattre de divers points, et notamment faire cette sélection masculine et féminine.

Sélection féminine bol d'or 2007

C'est l'équipe championne du jura triplete qui représentera le département.

LINDA Louisa , LEBAUD Corinne , ROUGE Christelle

Il est à noter que les joueuses Sylvie ANDRE et Martine SOLETTI ont été nommés pour faire partie de l'équipe, elles sont donc déjà dans les Starkings bloques pour le bol d'or 2008. Il a donc été décidé, d'envoyer l'équipe championne qui a une bonne connaissance de jeux ensemble.

Un cahier des charges va être mis en place pour les prochaines sélections du bol d'or, sur la base de :

- résultats aux championnats à partir des 8^e
- finale du Progrès (départemental et régional) à partir des 1/4
- résultat concours nationaux, départementaux et régionaux

Une personne est désignée pour faire le suivi, et établir une liste et un classement de joueurs susceptibles d'être sélectionnés.

Championnats divers :

La commission sportive remercie les clubs pour l'organisation des championnats.

Je félicite également les joueurs pour leurs performances, notamment les champions de Ligue, il est à noter que notre département a décroché 5 titres en Ligue pour les Seniors dont 3 qualificatifs pour les championnats de France 2007. Les jeunes ont également apporté 4 titres Ligue dans notre escarcelle.

Les Championnats restent stables au niveau de participation. Avec deux records (T.T 328 et Mixte 184)

En championnat de France, il est à noter quelques résultats :

Triplette féminine 32^e

Triplette masculin 64^e contre LOY, SIROT, WEIBEL.

Triplette entreprises 8^e

Finale progrès : régional et départemental.

Félicitations à Moirans pour l'organisation avec un petit bémol sur l'éclairage, mais qui me semble ne pas avoir eu d'incident sur le déroulement de la compétition. (j'étais à la table de marque)

Félicitation à l'équipe PELLOTIER G, MILLEREAU P, HERNANDEZ S 1/4 de finale

Coupe de France des clubs :

Félicitation aux deux équipes qualifiées. Poligny qui s'est incliné contre Charnay les Macon, Salins toujours en course pour le 3^e tour.

Nouveau championnat pour 2007 :

Un championnat des clubs par équipes, va comme je vous en ai parlé précédemment, remplacer la coupe du jura masculine. (La coupe du jura féminine sera quant à elle maintenue pour l'année prochaine).

Le championnat des clubs par équipes se déroulera de la façon suivante :

Nombre d'équipes illimitées/club

Equipe de 6 joueurs

Il se déroulera sur la même base que la coupe de France avec la seule différence qu'il peut y avoir match nul à la fin. Dans ce cas de figure, une épreuve de tir sera mise en place à la fin pour déterminer l'équipe vainqueur. Suivant le nombre d'inscription, ce championnat se déroulera par groupe et aboutira à une phase finale comme la coupe du Jura.

Les résultats des différents groupe et équipes permettront pour l'année suivante de mettre en place cette compétition sous forme de division.

Les inscriptions seront à envoyer en début d'année afin de pouvoir démarrer cette épreuve.

L'épreuve nous permettra par la suite de ne plus être tributaire de l'homogénéité lors de concours officiel dans notre département pour la saison en cours.

Cette compétition s'arrêtera au département pour cette année, et pour les années suivantes devrait nous faire accéder au finale régionale et nationale.

Je remercie toutes les personnes qui se sont déplacées afin de participer aux réunions organisées par la commission.

Il a été décidé lors de ces réunions, que le cercle reste d'actualité à partir des quarts de finale, il sera également mit en place, un marqueur afin de suivre l'évolution des scores ainsi que le nom des équipes sur ce même support.

Merci à tous de m'avoir écouté.

COMMISSION DES JEUNES : Michel GONCE

Bonjour à tous,

Je vais commencer par une note un peu pessimiste pour ma première année à la présidence de la commission des jeunes. Vu le nombre important, il me semble, d'éducateurs dans notre département ; ceux-ci n'ont pas toujours répondu présents pour le championnat de France.

Par contre un grand merci à tous les arbitres qui ont assurés l'arbitrage de tous les championnats jeunes, à toutes les personnes qui ont tenues les tables de marques et aux clubs qui ont organisé ces championnats et la journée du passeport petanque. Entre parenthèse, cette journée sera revue en commission. La moyenne de nos jeunes en championnats a augmentée 75 % au lieu de 67 %. Bravo et merci aux jeunes et parents et éducateurs, initiateurs qui ont entendu l'appel lancé par mon prédécesseur. Mais il ne faut pas s'endormir sur nos lauriers car rien n'est jamais gagné d'avance.

Je vais vous donner les résultats des championnats.

LIGUE

Tête à tête minimes: Bourgeon Dorian (Champvans)

Doublettes minimes: Bourgeon Dorian. Billey Guillaume (CD 39)

Doublettes juniors: Prost Boucle Anthony. Georget Sebastien(St Claude)
Triplettes Minimes: Billey Guillaume Glab Dylan Reynaud Pierre (Poligny)
Résultat championnat de France: Ne sort pas de poules

JURA

Tête à tête : organisé à Dole par le DPC le 25/05/06
22 minimes: Billey Guillaume (Poligny)
23 cadets: Bugnot Gaétan (St Claude)
18 juniors: Casale Allan

Doublettes : organisé à Dole par le DPC le 21/05/06
14 équipes minimes: Billey Guillaume. Glab Dylan (Poligny)
15 équipes cadets: Prost Boucle Anthony. Bugnot Benjamin (St Claude)
11 équipes juniors: Barthes Gaétan. Carrey Sébastien (Champvans)

Triplettes : organisé à Champvans par l'Amicale Pétanque Champvans le 11/06/06
8 équipes minimes: Beau Leo. Droz Grés Romain. Martin Adrien (Champagnole)
Résultat championnat de France: Perd en 16eme

10 équipes cadets: Bugnot Benjamin. Prost Boucle Anthony et Kevin (St Claude)
Résultat championnat de France: Ne sort pas de poules

10 équipes juniors : Clavelin Romain. Gazzera Jérémy. Faye Jimmy
Résultat championnat de France: Perd en 32eme

Domage pour l'équipe minime de Champagnole que nous aurions voulu voir dans le carré d'honneur le lendemain, mais le voyage était long et éprouvant et la compétition aussi.

Je tiens à féliciter Marchal Jonas qui s'est qualifié pour la sélection nationale à Amnéville avec un autre jeune de la ligue : TATU Benjamin.

Il a été mis en place cette année une coupe du jura jeune par équipe, mais celle-ci n'a jamais pu commencer, faute de trouver des dates entre clubs. Nous allons y remédier l'année prochaine. Merci de votre attention et continuons sur notre lancée, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année à toutes et à tous.

COMMISSION SPORIVE : Patrick GRUNEISEN

Bonjour à tous,

Cette année encore beaucoup de problèmes au sein de notre Commission. Les mêmes choses se répètent tous les ans (manque de personnes pour les Championnats et sélections). Je pense particulièrement au Championnats de France où nous avons manqué d'éducateurs cette année (moi-même n'ayant pas pu m'y rendre pour raison professionnelle). Tout repose sur quelques personnes, toujours les mêmes, je ne citerai pas le nom de ces personnes qui se reconnaîtront.

Je voulais quand même dire un Grand MERCI à mon président de commission qui a fait pratiquement le tour de la Franche Comté et du Jura pour pouvoir emmener nos jeunes aux sélections de la Ligue et de Zone, il n'avait pas le choix, il était seul. Encore une fois, UN GRAND MERCI à LUI.

Pour l'année à venir, deux journées de sélection vont être mises en place pour l'épreuve du « bouchon de Bronze, d'Argent et d'Or ». Une épreuve sera réservée à l'élite départementale et l'autre aux débutants.

L'épreuve de Championnat par Club va être reconduite en 2007 en espérant que ça ne se passe pas comme cette année. E fait, aucun match ne s'est déroulé (manque d'éducateurs, de communication, etc..)

Sur le plan sportif encore de bons résultats cette année. Tous nos jeunes se sont bien comportés sur les championnats, beaucoup de titres pour notre Comité. Je les remercie pour les bons résultats obtenus.

Je n'oublierai pas non plus la performance de Jonas MARCHAL quia réussi à se qualifier pour la Sélection de France en finissant premier des sélections de zone.

Merci à toi pour ton sérieux et ta bonne tenue lors de ces épreuves qui sont très dures mentalement et physiquement.

Je vais aussi remercier tous les bénévoles éducateurs et bien sûr les parents qui oeuvrent tous l'année pour s'occuper et emmener tous nos jeunes sur les manifestations.

Je voulais aussi m'excuser auprès de mes collègues éducateurs car cette année je n'ai pas été beaucoup présent sur les manifestations, ceci pour problèmes personnels.

Je terminerai ce rapport en souhaitant à tous nos jeunes de faire une aussi bonne saison 2007.

Bonne fin d'année à tous et bonne saison sportive. Merci.

COMMISSION ARBITRALE : Paulo DE BASTOS

Monsieur le Président du Comité Départemental du Jura FFPJP,
Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs,
Mesdames, Messieurs les membres du Comité Départemental du Jura FFPJP,
Mesdames, Messieurs,

L'arbitrage est devenu en quelques années un sujet de préoccupation et un thème de réflexion pour notre Fédération et pour l'ensemble des comités départementaux. C'est le cas du Comité Départemental du Jura qui a soutenu les initiatives engagées par la commission arbitrale en cette année 2006.

Tout d'abord, et cela fut une première dans notre département, une conférence débat s'est tenue le 14 janvier 2006 à Salins les Bains en présence de l'arbitre national Jean Locatelli. Cette après-midi-là permit aux participants non seulement de suivre une remise à niveau, de préparer les candidats à l'examen d'arbitre qui avait lieu une semaine plus tard, mais aussi de présenter les nouvelles dispositions entérinées par notre Fédération. Le questionnaire proposé sur vidéo projecteur a été le moment d'un bon rafraîchissement des connaissances même si les réponses des arbitres présents étaient, dans l'ensemble, satisfaisantes. De fait, tous ont apprécié cette action et je remercie chaleureusement notre Comité pour son soutien financier et l'arbitre national pour son intervention pédagogique. Néanmoins, l'absence ce jour-là d'un trop grand nombre d'arbitres est regrettable mais l'intérêt suscité auprès des ceux qui s'étaient déplacés relativise ce constat.

Puis, le 18 mars à Paris, un colloque national organisé par la Fédération a réuni tous les arbitres nationaux, et, pour les comités qui n'en ont pas, les présidents de commission arbitrale départementale. Je remercie là aussi le Comité du Jura d'avoir permis à Michel DEMOUGEOT et moi-même d'assister à cette conférence qui fut très formatrice pour tous. Parmi les nombreux thèmes abordés, ceux de la formation des arbitres, de leur manière d'intervenir en faisant appel à la psychologie et du rajeunissement du corps arbitral ont été évoqués par des intervenants de grande qualité, connaissant parfaitement leur sujet. A l'issue de ce déplacement, la délégation jurassienne pouvait être satisfaite de son fonctionnement interne compte tenu de certaines disparités nationales comme le fait de ne pas donner, dans quelques comités, de questionnaire sur le jeu provençal à l'examen.

Enfin, il m'apparaît nécessaire de souligner les efforts de notre Fédération en termes de communication. L'arbitre référent de chaque comité reçoit tous les comptes-rendus des réunions de la commission nationale arbitrale ainsi que diverses informations qu'il est en mesure de présenter en assemblée générale départementale aux présidents de clubs, aux joueurs et, bien sûr, aux arbitres avant le début de la saison suivante.

De fait, les nouvelles dispositions et modifications du règlement m'ont été transmises courant octobre. Vous trouverez dans vos dossiers une copie de ses aménagements applicables au 1^{er} janvier 2006.

Article 2 a été modifié avec un paragraphe supplémentaire autorisant les boules agréées de 600grs et de 65mm de diamètre pour les jeunes de 11 ans et moins mais seulement dans leurs compétitions spécifiques.

Article 5 qui précise que lorsque des terrains de jeu sont placés bout à bout, les lignes de fond de jeu sont considérées comme lignes de perte.

Article 6 : il a été rajouté qu'en cas de cercle matérialisé, celui-ci doit avoir un diamètre intérieur de 50cm.

Article 6 dernier paragraphe : pour les joueurs évoluant en fauteuil roulant, au moins une roue (celle du bras porteur) doit reposer à l'intérieur du cercle.

Article 9 annulation du but : le but est nul, quand, en terrain tracé, il traverse plus d'un des jeux contigus au jeu utilisé ou sort en bout de cadre même quand les terrains sont bout à bout.

Article 18 boules nulles : la boule est nulle, quand, en terrain tracé, elle traverse entièrement plus d'un des jeux latéralement contigus au jeu utilisé ou sort en bout de terrain.

Article 31 : est déclarée éliminée de la compétition, l'équipe qui ne s'est pas présentée sur le terrain de jeu dans l'heure qui suit le début ou la reprise de la compétition, et ce, même dans les concours par poules.

Il est également précisé qu'il est possible, au jeu provençal, d'effectuer son pas en terrain interdit.

La Fédération ne rend plus obligatoire le traçage de deux lignes dans les carrés d'honneur. Ainsi, la ligne de fond de jeu peut servir de ligne de jeu et de ligne de perte. Cependant, l'organisateur est libre d'en tracer deux, parfois pour une simple question d'esthétique.

D'autre part, une loi, datant du 23 octobre dernier, modifiant le code du sport, apporte plusieurs dispositions relatives aux arbitres. Dans un paragraphe important, le texte de loi considère désormais les arbitres des différentes fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports comme des chargés de mission de service public, ce qui entraîne un alourdissement des sanctions contre les auteurs de violences ou de menaces envers le corps arbitral. Toutes ces mesures sont publiées au Journal Officiel de la République Française. Pour exemple : violences ayant entraîné une incapacité totale de travail pendant plus de huit jours, 5 ans d'emprisonnement et 75000 € d'amende. Voilà qui devrait donner à réfléchir et contribuer à faire des terrains de jeu, un lieu de lutte sportive dans le respect des règles et de celui qui a la charge de les faire appliquer. Réjouissons-nous, notre Comité ne connaît pas encore ce genre de situations dramatiques extrêmes et formons le vœu que cela perdure. Mais il est bon de constater que notre Fédération et le Ministère des Sports sont sensibles à la condition des arbitres, souvent bénévoles et toujours exposés.

Pour revenir à l'échelle de notre Comité, sur proposition de la commission arbitrale régionale, la ligue de Franche-Comté transmettra à tout organisateur de championnat de ligue, son cahier des charges afin, là aussi, de faciliter la communication et d'optimiser leur déroulement. L'absence de ce document au championnat de ligue vétérans à Dampierre a occasionné pour les organisateurs quelques désagréments, bien involontaires. Les organisateurs d'un pré qualificatif ligue seront tenus de recueillir les licences à la table de marque avant le début de la compétition.

Pour les championnats et concours qui se sont déroulés dans notre département, leurs organisations sont dans l'ensemble satisfaisantes bien qu'il soit toujours possible de mieux faire en matière de sonorisation, d'éclairage et l'heure du début de la compétition. Je remercie la commission des jeunes et les clubs qui ont équipé les éducateurs de badges et écussons, clairement identifiables et seules personnes habilitées à intervenir auprès des jeunes en cours de partie. L'initiative remarquable du club de Champvans et son président Michel Bourgeon redonne au championnat tripléte jeunes toute la place qu'il mérite et la commission arbitrale fera toujours l'effort d'attribuer un arbitre par catégorie dans la mesure de ses possibilités.

Pour les autres championnats jeunes qui se sont déroulés à Dole, le corps arbitral a regretté le comportement en dehors des terrains et, plus précisément près de la buvette, de certains adultes, plutôt immatures qui ont offert une triste image de notre sport à nos jeunes obligeant les intervenants lors de la remise des prix à hausser la voix pour couvrir celles de quelques énergumènes bien pitoyables.

Concernant la tenue homogène, les clubs et joueurs jurassiens sont maintenant bien équipés. La présentation d'un certificat de non contre indication à la pratique du sport sera logiquement obligatoire. Là aussi, les clubs ont généralement communiqué l'information à leurs licenciés.

Cependant, sur d'autres points, à la lumière des différents rapports des arbitres qui m'ont été renvoyés, leurs décisions sont encore trop souvent contestées. Que chacun fasse le nécessaire, quel que soit son renom et le motif de son mécontentement, pour respecter une décision de jury ou celle de l'arbitre.

Du côté des clubs, j'apprécie les démarches de certains présidents ; M. Antoine Martinello (Amicale Boule Jurassienne) et M. Hubert (Moirans) qui incitent quelques licenciés à se présenter à l'examen. La disponibilité des arbitres dans le Haut Jura est tout simplement inquiétante et je remercie

d'autant plus le club de Moirans qui a deux candidats à l'examen qui se tiendra le samedi 21 janvier à 9h à Salins, au boulodrome. Comme toujours, après le questionnaire pétanque et jeu provençal, un test pratique sera proposé.

Je souhaite vivement que les présidents de clubs qui n'ont pas d'arbitre motivent un de leurs membres à se présenter à l'examen. L'inscription d'un ou plusieurs concours au calendrier, parfois par le même club, ne doit pas être un automatisme, sans avoir, au préalable, l'assurance de la présence d'un arbitre.

La commission est compétente pour résoudre quelques absences dans l'année mais les clubs ne peuvent pas se désengager de cette responsabilité et la reporter entièrement sur la commission. En effet, quelques exemples cette année ont souligné les limites de ce procédé.

Par ailleurs, le samedi 6 janvier la commission se réunira à Champagnole à 14h pour la désignation des arbitres sur les différents championnats et la préparation de la saison 2007. Je remercie le président du Carreau Champagnolais pour sa collaboration. Les personnes qui souhaitent passer l'examen sont conviées à cette réunion qui servira aussi de présentation des nouvelles dispositions et de remise à niveau. Celles-ci doivent me transmettre leur candidature avant le 31 décembre 2006, mes coordonnées étant dans le calendrier.

Enfin, notre Comité compte 4 arbitres de ligue qui seront convoqués à Dole le 18 mars prochain sur l'initiative de la Fédération et 21 arbitres départementaux actifs. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui oeuvrent tout au long de l'année afin de permettre à d'autres de vivre leur passion. La pétanque a autant besoin de ses pratiquants que de ses arbitres. Ne l'oublions jamais. Quant à l'engagement dans la fonction d'arbitre, j'aimerais accorder une mention particulière à Jules MOMBOBIER de Mont sous Vaudrey pour son entière disponibilité. Monsieur GRANDPERRIN de Moirans est titularisé après cette troisième année plutôt concluante. Madame Jacqueline HENRY de Salins sera stagiaire 1^{ère} année en 2007.

La grande famille des arbitres jurassiens a aussi connu un moment de tristesse avec la disparition de Sévère SANTI, arbitre départemental, personnage atypique et respecté des joueurs.

A tous et toutes, je souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente saison 2007. Que la passion de chacun s'inscrive dans un esprit respectueux des autres et du règlement.

Je vous remercie de votre attention.

COMMISSION ENTREPRISES : Stéphane DURIF

Mesdames, messieurs,

Le championnat tripléte entreprise s'est déroulé sur les terrains de St Claude. Je tiens à remercier particulièrement les organisateurs.

44 équipes étaient réunies, on peut noter une nette régression de participation à ce championnat qui verra sa dernière année pour la saison à venir.

Comme vous le savez tous, il sera remplacé par la même compétition mais en équipes de 6, ce qui resserre encore un peu plus l'étau sur les critères de participation.

De ce fait, il ne sera retenu que l'équipe vainqueur pour participer au championnat de France puisque nous envoyons également l'équipe de 6 qui aura remporté le championnat parallèle.

Les deux équipes qualifiées cette année étaient :

Le ministère de l'agriculture, champion du Jura et

La SARL Poulain est évidemment vice-champion.

Le championnat de France s'est déroulé à Aurillac.

Le ministère de l'agriculture s'incline à la première après les poules et le groupe Poulain emmené par Luis Da Silva à la deuxième après les poules.

Le championnat de France inter entreprises par équipe de 6 a eu lieu pour la troisième année en parallèle à la compétition précitée, l'équipe du JURA qualifiée était pour la deuxième année consécutive l'entreprise BEL qui a terminé 3^e. Meilleure performance que l'an dernier puisqu'ils étaient 3^e également sur 4 et cette année 6 équipes participaient. Certains peuvent en rire, mais nous sommes le seul département à organiser des qualificatifs afin de participer à ce championnat tout en sachant que les autres équipes présentes sont invitées par notre fédération. Il n'engage donc que moi de penser cela, mais si l'on veut lancer un championnat il pourrait peut-être, être opportun de demander au département invité de bien vouloir jouer le jeu et procéder à des qualifications comme son petit frère le triplète le faisait auparavant.

Je vous remercie de m'avoir écouté, et vous souhaite plein de bonnes choses pour cette fin d'année.

COMMISSION FEMININE : Corinne DURIF

L'année 2006 se termine assez bien pour les féminines, j'ai le plaisir d'annoncer que le sondage pratiqué au sujet des championnats féminin s'est révélé positif à environ 70%. C'est pourquoi, pour l'année 2007 les autres membres du comité directeur et moi avons mis en place au calendrier le déroulement de ces championnats sur deux jours. Dans un souci de disponibilité, nous avons décidé de les faire démarrer à 15 heures plutôt qu'à 14 heures pour ne pas pénaliser les filles qui travaillent le samedi matin.

La sélection pour le mini bol d'or a été effectuée et j'ai le plaisir de vous annoncer l'équipe sélectionnée pour représenter notre département sera composée de :

Corinne Lebaud, Christelle Rouge , Et Louisa Linda

J'aurai un grand plaisir à accompagner cette équipe qui, j'en suis sûre ne nous décevra pas.

Certains pourraient penser que Louisa va participer pour la troisième fois à cette compétition mais il est difficile d'oublier son nom en notant les titres qu'elle a offerts au comité cette année.

Je tiens à préciser que nous avons déjà inscrit deux personnes pour la sélection 2008, il s'agit de Martine Soletti et Sylvie André, ce qui permettra, je pense à Sylvie de se remettre sur pieds au niveau santé et qui sera donc encore plus performante. Je tiens à la féliciter tout particulièrement pour sa capacité à endurer la souffrance physique et réussir à la dépasser par sa passion du jeu.

Je termine donc en souhaitant à tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'années et une bonne saison 2007.

COMMISSION DES VETERANS : Maurice LAJEUNE

Comme chaque année, voici que je comparais devant vous pour donner le compte rendu annuel de notre groupe.

Tout d'abord, contrairement à mes collègues je vais adresser mes remerciements en premier. Ainsi je n'aurai pas l'air de passer la pommade. Et bien, remerciements aux clubs qui ont bien voulu organiser des concours à notre intention, en espérant qu'ils seront encore plus en 2007 ; à notre président et sa commission des finances, toujours aussi généreux. Merci aussi à la Pétanque San Claudienne de nous avoir accueillis le 30 août pour notre concours de fin de saison. Enfin merci à vous les vétérans d'être toujours au poste, bien sûr il en manque quelques uns mais c'est notre lot.

Les 11 concours clubs se sont déroulés dans une ambiance sportive mais amicale. Le championnat du Jura à Poligny, a donné lieu à des parties de bon niveau et je félicite les champions du Jura que sont les Moirantins, CANCEDDA Adelmo, DUTEL Jacky et PITON Roger qui malheureusement ont baissé les armes au barrage à Aurillac. Bravo aussi à l'équipe de la P.B.J composée de DELIOT Claude, GIANCATARINO René et MORIN Alain, championne de Ligue 2006.

Le classement annuel après le concours et le championnat du Jura donne le palmarès suivant : GIANCATARINO René , MORIN Alain, DELIOT Claude (P.B.J.) MOLIN Robert, LANSKIN Paul (Poligny), DAYET Lucien, JACQUIN René, MANGEL Robert (Champagnole) .

Remarquons que ces deux derniers ont participé à 11 compétitions sur 12.

A Saint Claude, c'est Michel DECLIPEUR de Champagnole qui s'est montré le meilleur devant CAO Raymond (Dampierre), DAN Nello (Morez), VILLE René (Saint Claude) et TOURNIER Guy (Salins).

Je ne sais si vous avez remarqué, ce sont tous de vétérans, ils sont quand même bons.

La dotation de cette manifestation était de 1035 Euros.

La journée 2007, aura lieu à Bletterans le 5 septembre.

Je ne sais si vous avez remarqué, ce sont tous de vétérans, ils sont quand même bons.

Ce qui m'amène à une réflexion sur l'âge des vétérans ; souvent on me pose la question sur la participation pour les retraités de 55 ans, je ne sais si ces personnes lisent les textes qui précisent bien qu'on est vétéran l'année où on aura ses soixante ans; et aussi je vous fais grâce du contrôle de la position de retraité ou non. D'ailleurs je me pose la question ne faudrait-il pas reculer la tranche d'âge vétéran pour coller aux dispositions réglementaires des caisses de retraite, alors à ce moment là, peut être pourrions nous créer une catégorie « retraité » pour les privilégiés du système.

Je ne vais pas terminer sans vous annoncer une bonne nouvelle qui est la mise au calendrier d'un championnat doublette vétéran qui aura lieu le 8 août 2007 à Lons le Saunier. Malheureusement ce ne sera qu'un titre honorifique car les vainqueurs n'iront pas à un championnat de France.

L'année 2007 sera encore plus dure car nous enregistrons l'arrivée de joueurs de talent, comme Antoine MARTINELLO, Jean-Pierre CLEMENT et leurs épouses, mais aussi de Noël TOURNIER. Sans compter ceux qui se cachent dans leur ombre et n'en sont sans doute pas moins dangereux. Mais que l'année 2007, nous permette de nous rencontrer souvent ce qui sera un gage d'une santé pas trop défaillante.

Merci de votre attention.

RAPPORT FINANCIER

Monsieur Noël TOURNIER présente le rapport financier de l'année 2006 qui se solde par un excédent de 3337,26 €. Il apporte les précisions nécessaires à la bonne lecture de ce bilan en commentant les chiffres présentés sur écran à l'assemblée.

BILAN FINANCIER du 1-12-2005 au 31-11-2006

RECETTES

I AFFILIATION 1674.00 €

Clubs 31 x 54 1 674,00

II LICENCES 30855.00 €

Seniors 13 € 28 028,00

Jeunes 5 € 1 035,00

LS 2 € 1 792,00

III CALENDRIERS 3084.00 €

Publicités 1 695,00

Distribution 1 389,00

IV CHAMPIONNATS du Jura 12920.00 €

Forfaits 2 856,00

Inscriptions 10 064,00

V SUBVENTIONS 6702,05 €

Conseil Général 2 633,00

DDJS 0,00

FFPJP 1 769,05

FNDS 2 300,00

VI REVENUS FINANCIERS 0.00 €

VII INFORMATIQUE 43.00 €

Photos 43,00

VIII RECETTES DIVERSES 13242,35€

Amendes Discipline 0,00

Carnets de mutation 10,00

Commission Sportive 1 381,00

Coupe de France 280,00

Divers 75,35

Don dirigeants 4 457,00

Ret. FFPJP chpt Corpo à 6 1 000,00

Journée Féminine 805,00

Mutations 608,00

Repas Journée féminine 1 495,00

Ret frais déplac Chpt NanteS 800,00

Ret. Ligue chpt F jeunes 1 192,00

Ret Progres Régional 300,00

Rhône Alpes 775,00

Vente Boules 64,00

Total

68 520,40€

BILAN FINANCIER du 1-12-2005 au 31-11-2006

DÉPENSES

I FRAIS GÉNÉRAUX 3 317.93 €

Affiliation Clubs	237,15
Affiliation Comité	15,25
Assemblée Générale Ligue	0,00
Assemblée Générale	1 288,05
Cotisation CDOS	25,00
Coupes et Médailles	1 752,48

II LICENCES 15174.29 €

Indemnités Districts	640,80
Ligue de Franche Comté	3 620,60
Pochettes. Licences informatiques	156,49
Redevances FFPJP	10 756,40

III CALENDRIERS 2 817.78 €

Impression	2 817.78
------------	----------

IV CHAMPIONNATS 2252.13 €

Indemnités championnats	20 277,63
Régional Progrès	774,50
Indemnités Coupe de France	200,00

V COMMISSIONS 8315.12 €

Arbitres	620,25
Boulodrome	454,50
Corpo Intervilles	400,00
Sportive-Coupe du Jura	2 711,10
Féminines-Journée et Coupe du Jura	900,00
Jeunes	2 516,81

Technique	212,46
Vétérans	500,00

VI INFORMATIQUE 738.04 €

Fournitures et Matériel	637.72
Hébergement site	100.32

VII FRAIS DE REPRÉSENTATION 6375.27 €

Coupe Franco Suisse	359,61
Déplacements	4 594,50
Divers	67,00
Congrès	1 354,16

VIII FRAIS GESTION 1675.06 €

Frais bancaires	377,30
Poste-Timbres	597,09
Réceptions	36,60
Réunions	205,60
Secrétariat	458,47

IX FRAIS DIVERS 9073.34 €

Achat carnets de mutation	66,02
Achat matériel	301,39
Achat recueil officiel	34,24
Imprévus	211,00
Repas Journée féminine	1 582,00
Rhône Alpes Pétanque	775,00
Soirée bénévoles	4 798,74
Téléphone-Internet	792,87

Total

65 183,14€

Madame GAUTHIER présente le rapport des commissaires aux comptes : Nous, Françoise GAUTHIER et Jacques PARIS, vérificateurs aux comptes, avons examiné et vérifié la comptabilité ainsi que les documents s'y rapportant mis à notre disposition. Les comptes sont tenus de façon rigoureuse et n'avons détecté aucune anomalie. Par conséquent, nous donnons quitus au trésorier général Noël TOURNIER pour les comptes de la période du 1^{er} décembre 2005 au 15 novembre 2006. Le bilan de l'année est soumis aux représentants des clubs **qui l'approuvent à l'unanimité.**

PREPARATION DE LA SAISON 2007

BUDGET PREVISIONNEL DES DEPENSES

I FRAIS GÉNÉRAUX 3790 €

1 400,00	Coupes et Médailles	2 000,00
	Cotisation CDOS	25,00
	Affiliation Clubs	250,00
	Affiliation Comité	15,00
	Journée Dirigeants	1 200,00
	Assemblée Générale Comité	300,00

II LICENCES 15 600 €

	Redevances FFPJP	11 000,00
	Ligue de Franche Comté	3 700,00
	Indemnités Districts	700,00
	Pochettes. Licences informatiques	200,00

III CALENDRIERS 2 900 €

	Impression	2 900,00
--	------------	----------

IV CHAMPIONNATS de France 21 500 €

	Indemnités championnats	20 000,00
	Indemnités coupe de France	500,00
	Régional Progrès	800,00
	Participation National	200,00

V COMMISSIONS 8200 €

	Discipline	200,00
	Vétérans	500,00
	Boulodrome	400,00
	Sportive	1 500,00
	Technique	300,00

	Féminines	1400,00
	Jeunes	3 000,00
	Arbitres	500,00
	Corpo Intervilles	400,00

VI INFORMATIQUE 750 €

	Fournitures	600,00
	Hébergement	150,00

VII FRAIS DE REPRÉSENTATION 7 400 €

	Déplacements Dirigeants	4 500,00
	Délégation	200,00
	Coupe Franco Suisse	400,00
	Congrès	2 300,00

VIII FRAIS GESTION 1 650 €

	Poste-Timbres	700,00
	Réceptions	100,00
	Réunions	600,00
	Frais bancaires	50,00
	Secrétariat	200,00

IX FRAIS DIVERS 2 350 €

	Téléphone - Internet	1 200,00
	Achat matériel	300,00
	Carnets de mutation	70,00
	Rhône Alpes Pétanque	780,00

TOTAL 64 140,00 €

BUDGET PREVISIONNEL DES		RECETTES			
I AFFILIATION	1 620.00 €			VI REVENUS FINANCIERS	1 010.00 €
Clubs	30 x 54		1 620,00	Intérêts Compte Livret	1 000,00
				Intérêts C E	10,00
II LICENCES	31 200 €			VII INFORMATIQUE	100.00 €
Seniors	13 €		28 000,00	Photos	100,00
Jeunes	5 €		1 000,00		
Sportives	2 €		2 000,00	VIII RECETTES DIVERSES	8710.00 €
III CALENDRIERS	2 900.00 €			Commission Sportive	810,00
Publicité			1 500,00	Ret FFPJP Corpo à 6	500,00
Distribution			1 400,00	Dons Dirigeants	4 500,00
IV CHAMPIONNATS du Jura	12000.00 €			Journée féminine	800,00
Inscriptions			9 000,00	Coupe de France	250,00
Forfaits			3 000,00	Rhône-Alpes Pétanque	780,00
V SUBVENTIONS	6 800.00 €			Carnets de mutations (5€)	70,00
FFPJP			1 800,00	Mutations (8€)	700,00
Conseil Général			2 700,00	Ret Progres Régional	300,00
CNDS			2 300,00		
				TOTAL	64 140.00 €

INTERVENTIONS

Au moment où le Président du Comité Départemental cède la parole aux différents officiels, voici les thèmes abordés par ceux-ci :

Monsieur PELISSARD, député maire de la ville de Lons, félicite le Comité pour la qualité des rapporteurs. Il ajoute que la pétanque est un lien social indiscutable et, à ce titre, il encourage notre Comité en ce sens. Il met en avant le rôle prépondérant des bénévoles. Enfin, il souligne son intérêt pour notre sport en nommant le club de l'ABJ qui est un excellent porte-parole des projets du Comité Départemental.

Jean-Marie MARAUX le remercie pour l'accueil toujours favorable de la ville de Lons pour les manifestations de grande envergure, comme la Coupe d'Europe des clubs.

Monsieur HUSSON de la Direction Départementale Jeunesse et Sport félicite la qualité de l'assemblée générale et réitère son soutien au projet du pétanquodrome régional.

Madame TORCK, conseillère générale du Canton de Chaussin, souligne son intérêt pour notre discipline et assure de son soutien pour la réalisation du pétanquodrome régional.

Monsieur DEMELAY, vice-président de la ligue de Franche-Comté et président du Comité du Doubs se félicite de l'évolution du projet de pétanquodrome régional, de la qualité du travail réalisé en commissions et de leurs rapporteurs. Il ajoute que pour le classement des joueuses élites régionales, si Louisa Linda n'est pas retenue, il faut se référer au texte fédéral qui ne prend pas en compte le doublette mixte.

Il évoque le championnat des clubs par équipes qui a réuni 36 équipes dans le Doubs, le travail impressionnant de Philippe Jarcellat concernant le site du Comité du Jura, la bonne tenue des championnats de ligue à Salins et Dampierre et le parcours remarquable du salinois Jonas Marchal en sélection. Il termine en annonçant l'assemblée générale de la ligue le dimanche 7 janvier à Besançon.

Jean-Marie Maraux en profite pour remercier la ligue pour avoir modifié la date de cette assemblée régionale en raison de la Coupe d'Europe des Clubs.

Pendant l'Assemblée Générale, plusieurs points ont été soumis au vote des présidents ou de leur représentant :

A l'unanimité sont désignés les délégués pour le Congrès de la fédération à Ajaccio. Sont retenus : Jean-Marie Maraux, Noël Tournier, Maurice Lajeune et Patrick Gruneisen.

Madame Françoise Gauthier et Monsieur Jacques Paris sont nommés vérificateurs aux comptes pour 2007-2008.

Pendant la présentation du pétanquodrome régional, le Président du Comité répond à quelques questions :

1 : concernant le chauffage : « il peut être subventionné par la région pour certains types de chauffage. La région a une politique incitative en la matière »

2 : le stationnement : « le site sera pourvu d'un parking personnel avec d'autres possibilités déjà réalisées sur place »

Mesdames Marie-Pierre Martin, Corinne Lebaud et Christelle Rouge et Monsieur Serge Simon désirent intégrer la commission sportive.

A l'issue de l'assemblée générale, un vin d'honneur est servi aux participants.

REMISE DES RECOMPENSES

Challenge de l'assiduité

1^{er} JANOD Nicolas—2^e CLODY Sébastien—3^e CERVILLA Medhy—4^e MARAUX Jérémy—5^e MILLET Christopher—6^e POMMIER Denis—
7^e FVRE Morgan—8^e SIMON Serge
1^{ère} féminine : OGLIOTTI Aline—2^e GLAB Sylvie

Médaille d'Or		Médaille d'Argent			
PETETIN Patrick	Pétanque Polinoise	LINDA Jérôme	Carreau Champagnolais	BOSDURE Noël	Pétanque Morézienne
OUTREY Yvette	Pétanque du Bas Jura	RIGOULET Michel	Pétanque Bas Jura (Foucherans)	BALLAND Jean-Pierre	Pétanque Polinoise

Médaille de Bronze					
POINT Gabriel	ABJ Lons	LAMY Pascal	Carreau Champagnolais	SANTI Jérémie	Pétanque Polinoise
MICHAUD Françoise	ABJ Lons	DURIF Corinne	Dole Pétanque Club	CROTET Patrick	Pétanque Polinoise
MARTIN Patrick	ABJ Lons	VINCENT François	Joyeux Pétanqueurs Pontois	MARAUX Emilie	Pétanque Salinoise
LUGAND Christophe	ABJ Lons	POUPON Jean-Claude	Joyeux Pétanqueurs Pontois	GONCALVES Mickaël	Pétanque Salinoise
GOMEZ Marcel	ABJ Lons	VALET Lionel	Pétanque Mont S/Vaudrey	DA SILVA Arlindo	Pétanque Sanclaudienne
CLAVELIN Christian	ABJ Lons	GERBET Jean-Yves	Pétanque Mont S/Vaudrey	LONGCHAMP William	Pétanque Sanclaudienne
PERRAUD François	Carreau Champagnolais	LAVOYER Pierre	Pétanque Polinoise	VEUILLET Jean-Paul	Pétanque Sellière

Diplômes d'honneur					
LLOMPART Rémi	ABJ Lons	NICOD Laetitia	Gouriboule Chatelneuf	LANDINI Jean-Marie	Joyeux Pétanqueurs Pontois
RICHARD Manon	ABJ Lons			ROLLIN Marie-Claude	Pétanque Mont S/Vaudrey
ANGLEROT Marc	Carreau Champagnolais	GALMICHE Loriane	Gouriboule Chatelneuf	GUGLIELMI Gilberte	Pétanque Mont S/Vaudrey
LIBOZ Michel	Carreau Champagnolais			MONAMY Christian	Pétanque Mont S/Vaudrey
VATTEAU Bernard	Carreau Champagnolais	SALVI Catherine	Gouriboule Chatelneuf	CROTET Catherine	Pétanque Polinoise
MANGEL Robert	Carreau Champagnolais			DUMONT Karine	Pétanque Polinoise
BOURGEON Jean-Marie	Champvans	MARQUES René	Joyeux Pétanqueurs Pontois	BOUVANT Thierry	Pétanque Polinoise
LAUTOUR Marcel	Champvans	STILHE Michel	Joyeux Pétanqueurs Pontois	GIROD Dominique	Pétanque Salinoise
AUDRY Robert	Champvans	VAUCHEZ Georges	Joyeux Pétanqueurs Pontois	FAURIE Marinette	Pétanque Salinoise
				CAPRIOLI Maurice	Pétanque Salinoise